CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

27 Juin 2019

OBJET : Informations concernant les marchés et avenants notifiés supérieurs à 90 000 € hors taxes.

L'an deux mille dix-neuf et le Jeudi vingt-sept Juin, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI. Haouaria HADJ-CHIKH. Rosy INAUDI, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Christophe MASSE, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINE, Lisette NARDUCCI, Danielle MILON, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT. Michèle RUBIROLA. Patricia SAEZ. Thierry SANTELLI, Josette SPORTIELLO, Martine VASSAL, Geneviève TRANCHIDA, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS:

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON, Brigitte DEVESA donne procuration à Danièle BRUNET, Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Jacky GERARD, Henri JIBRAYEL donne procuration à Josette SPORTIELLO, Benoît PAYAN donne procuration à Michèle RUBIROLA, Evelyne SANTORU-JOLY donne procuration à Claude JORDA

ÉTAIENT ABSENTS:

Rébia BENARIOUA, Nicolas KOUKAS, Richard MALLIE, Christiane PUJOL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SEANCE PUBLIQUE DU 27 Juin 2019 ADMINISTRATION GENERALE RAPPORTEUR(S): M. JEAN-MARC PERRIN

DÉLIBÉRATION

OBJET : Informations concernant les marchés et avenants notifiés supérieurs à 90 000 €hors taxes.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte, en vertu de la délégation de compétence consentie à la Présidente par l'Assemblée départementale par délibération n° 9 du 16 avril 2015, de l'état récapitulatif :

- des marchés publics notifiés entre le 1^{er} octobre 2018 et 31 mars 2019 inclus,
- des avenants aux marchés publics,

dont le montant du marché est supérieur ou égal à 90 000 €HT, notifiés entre le 1^{er} octobre 2018 et le 31 mars 2019 inclus.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée